**[Votre Nom et Prénom]**   
**[Votre Adresse Actuelle]**   
**[Votre Code Postal et Ville]**   
**[Votre Numéro de Téléphone]**   
**[Votre Adresse E-mail]**

**[Nom et Prénom du Propriétaire   
ou Nom de l'Agence Immobilière]**   
**[Adresse]**   
**[Code Postal et Ville]**

**[Lieu], le [Date du Jour]**

**Objet :** Résiliation du contrat de location du logement situé [Adresse complète du logement loué]

Madame, Monsieur,

Je vous informe par la présente de mon intention de résilier le contrat de location du logement situé **[Adresse complète du logement]**, que j'occupe depuis le **[Date de début du bail]**.

Conformément aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et notamment de son article 15, le délai de préavis est réduit à un mois en zone tendue. La commune de **[Nom de la commune]** étant classée en zone tendue, je respecte donc ce préavis réduit.

Mon départ définitif du logement est prévu pour le [Date de fin de préavis, soit un mois après la date d'envoi de la lettre].

Je me tiens à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous afin d'effectuer l'état des lieux de sortie et la remise des clés.

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception de cette lettre et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,  
**[Votre Nom et Prénom]  
[Votre Signature]**

**INFORMATIONS IMPORTANTES À RETENIR :**

* **Envoi en recommandé avec accusé de réception :** C'est indispensable pour prouver la date d'envoi et de réception de votre lettre, ce qui est crucial pour le calcul de votre préavis.
* **Date de début du préavis :** Le préavis commence à courir à partir de la date de réception du courrier par le propriétaire ou l'agence, et non la date d'envoi.
* **Adaptez les informations entre crochets** ([...]) avec vos propres données et celles de votre logement et de votre propriétaire.
* **Vérifiez bien la date de votre départ.** Elle doit être exactement un mois après la date à laquelle le propriétaire reçoit la lettre recommandée.
* **Conservez précieusement l'avis de réception.**
* Vous pouvez vérifier si votre commune est bien en zone tendue ici :   
  <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues>

